

26.10.2009 - 07:48 Uhr

comparis.ch : pronostics sur le nombre des assurés qui changeront de caisse - Ils devraient être plus de 1,3 million à changer de caisse

Zürich (ots) -

Remarque : les graphiques "sur la propension des assurés à changer de caisse" peuvent être téléchargés en format pdf sur www.presseportal.ch/fr/pm/100003671.

Parmi les assurés, 50 % de plus que l'an dernier ont l'intention de changer de caisse maladie d'après un sondage représentatif de comparis.ch, le comparateur sur internet. Cela représenterait au total environ 18 % des assurés, soit plus de 1,3 million de personnes. Cette analyse montre aussi que c'est l'augmentation massive des primes maladie qui est leur principale motivation. Ce sont les assurés de Suisse occidentale et ceux qui ont une franchise à option qui présentent la plus forte propension à changer de caisse.

La sévère hausse des primes maladie a eu pour effet d'accroître de 50 %, par rapport à l'année dernière, la propension des assurés à changer de caisse. C'est à cette conclusion qu'arrive une enquête représentative de comparis.ch, le comparateur sur internet. Mandaté par Comparis, l'institut Demoscope a interrogé, entre fin septembre et début octobre, 1 222 personnes habitant en Suisse romande, italienne et alémanique. Si, il y a un an, 8 % des assurés indiquaient vouloir changer de caisse, ils étaient 50 % de plus cette année (soit 12 % des assurés, cf. graphique 1) ; contre seulement 5 % en automne 2007. Mais cette époque, la hausse avait été minime (0,5 %), contrairement à cette année.

Il y a un an, pour finir, 12 % des assurés avaient changé de caisse maladie.(1) Si les assurés se comportent comme l'an dernier, ils seront donc 18 % à quitter leur caisse cette année. Ce qui correspondrait à plus de 1,3 million de mouvements. Pour beaucoup d'assurés encore indécis au moment de l'enquête, le facteur déclenchant le changement ou le non changement de caisse devrait être la réception des avis de primes pour l'an prochain. Or les caisses maladie sont en train d'envoyer leurs nouvelles primes...

Franchise élevée, propension plus élevée à changer de caisse La propension à changer de caisse varie selon la franchise, le domicile et l'âge des personnes interrogées. Elle est de 15 % parmi les assurés qui ont une franchise élevé, soit deux fois plus que pour les assurés ayant la franchise standard (cf. graphique 2). Pour mémoire, rappelons que la diminution du rabais associé aux franchises à option est à l'origine des augmentations supérieures à la moyenne qui touchent ces primes. Ainsi, les assurés qui ont une franchise de 2 000 francs voient leurs primes progresser en moyenne de plus de 20 % alors que ceux qui ont la franchise de base ne subissent une hausse que de 8,7 % seulement. Selon toute vraisemblance, ce sont ces hausses supérieures à la moyenne qui prédisposent davantage à changer de caisse. Ce qui confirme ce que comparis.ch avait déjà prédit début juin : c'est la politique menée qui déclenche les départs en masse des assurés qui ont une franchise à option.(2)

Plus faible propension à changer au Tessin

Parmi ceux qui envisagent de changer de caisse, on note de fortes disparités entre les différentes régions du pays (cf. graphique 3). La plus forte proportion de personnes à vouloir quitter leur caisse se trouve en Suisse occidentale (13 %), suivie par la Suisse alémanique (12 %) puis par le Tessin (10 %). C'est au Tessin aussi, qu'à la question de savoir s'ils envisageaient de changer de caisse, les assurés ont été les moins nombreux à répondre « éventuellement » (9 %), contre 15 % en Suisse romande, le record pour cette question.

Les jeunes veulent davantage changer de caisse Plus les assurés sont jeunes, et plus ils envisagent de quitter leur caisse pour aller chez une autre. Ainsi, 25 % des sondés ayant entre 18 et 25 ans, ont indiqué vouloir changer de caisse maladie. La propension à changer de caisse diminue avec l'âge. Chez les 56-65 ans, ils n'étaient plus que 7 % (cf. graphique 4).

Les assurés font marcher la concurrence

« Le fait que nettement plus d'assurés veulent changer de caisse cette année, par rapport à l'an passé, est aussi le signe que la concurrence fonctionne », explique Richard Eisler, P.D.G. de comparis.ch. « Les assurés ont appris à utiliser la concurrence à leur profit, et forcent ainsi les caisses maladie à se contenter de rentrées financières plus spartiates », continue R. Eisler. « Toutefois, avec l'instauration à venir des contrats bloqués sur plusieurs années pour les franchises à option, la politique menée réduit inutilement les échappatoires qui restaient aux assurés, et ne rend pas service à la concurrence qui pousse à diminuer les dépenses de santé », critique encore Richard Eisler. « Une fois de plus, le lobby des caisses maladie a imposé ses intérêts aux dépens de ceux des assurés ».

L'analyse des motivations des assurés voulant changer de caisse montre par ailleurs l'importance du rôle joué par le montant des primes dans leur décision : environ 70 % des personnes envisageant de changer de caisse expliquaient vouloir le faire parce que leur assureur était trop cher pour l'assurance de base obligatoire ou parce qu'ils trouvaient que leurs primes grimpaient trop ; ensuite seulement, loin derrière, parce que leur caisse avait un mauvais service client (8 %). Cela montre aussi que les assurés ont appris, entre-temps, que les prestations de l'assurance de base sont édictées par la loi et donc identiques quelle que soit la caisse maladie.

(1) Communiqué de presse de comparis.ch sur les changements de caisse maladie du 17 mars 2009. Disponible ici : http://bit.ly/3x6YsC (2) Communiqué de presse de comparis.ch sur la réduction des rabais associés aux franchises à option du 4 juin 2009. Disponible ici : http://bit.ly/rKsPZ

Contact:

Richard Eisler P.D.G.

Téléphone : 044 360 34 00 Courriel : media@comparis.ch

www.comparis.ch

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100592206 abgerufen werden.